

est le langage du jeune homme qui s'excuse vis-à-vis de son pere d'avoir eu un enfant hors de l'état de mariage. Il avoue ingénument sa faute (*fatcor ingenuè erratum meum*), & la fait confister précisément en ce qu'il n'étoit pas engagé dans les liens de l'union conjugale (*extra legitimas matrimonii faces*). Pas un mot du célibat des prêtres, & à quel propos eût-il parlé d'un état qui n'étoit pas le sien ? (a)

Loin

* Dict.
hist. art.
PLATINE.

être un passage de Platina, où cet écrivain très-défectueux, passionné & vindicatif*, met entre les adages de Pie une maxime favorable aux mariages des prêtres, maxime contradictoire à tout ce qu'il a fait & écrit depuis son élévation au Sacerdoce, & dont il n'y a pas même de vestige dans ses ouvrages de jeunesse. Par quel genre de confiance ou d'imprudence Platina l'auroit-il apprise ? Il falloit au moins en citer la source & les garants. Mais c'est un conte de sa façon, aussi n'y a-t-il que le fanatique Flaccus Illiricus & quelques autres sectaires qui aient eu la maladresse de le répéter. . . . Du reste Platina n'a eu garde de placer ce romanesque propos dans la lettre du poëte Eneas Sylvius, & c'est précisément de cette lettre qu'il est ici question.

(a) Dans l'édition que j'ai sous les yeux (Lyon 1505) les dates des lettres ne se trouvent pas, mais elles sont rangées selon l'ordre & répondent aux quatre différens états de l'auteur, qui a été secrétaire impérial, évêque, cardinal, Pape, ainsi que l'éditeur en avertit à la première & à la dernière pages. Or la lettre dont il s'agit ici, est la 15e, & dans la 50e il dit en termes exprès *adhuc cavi ne me sacer Ordo involveret*, & délibere s'il se mariera ou non.